

## **COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2010**

**Le 21 juin deux mil dix à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Saint Etienne de Crossey s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-François GAUJOUR, Maire.**

**Date de convocation : Mardi 15 juin 2010**

**Etaient présents :**

**Présents :** Mesdames BURRIAT, CASSAGNE, MARRANT, MONTEREMAL, PEYLIN, RONDELET;  
Messieurs BERENGER, BOIZARD, PERRET, PERRIN, ROUDET, TROUILLOUD

**Absents :** Madame BURET Véronique donne procuration à Madame CASSAGNE Nadine  
Monsieur SCHNEIDER Vincent Jean François donne procuration à Monsieur TROUILLOUD Roger  
Mesdames COATTRENEC Véronique, SCOLARI Marylène  
Messieurs ROUGEMONT Denis, MIRALLES Jean François

Secrétaire de séance : Monsieur Roger TROUILLOUD.

Monsieur le Maire ouvre la séance en présentant le dossier de rénovation et de remise en état de 4 courts de tennis. Deux solutions sont proposées une rénovation en béton poreux et une rénovation en synthétique. Après avoir examiné les différentes pièces du dossier et les coûts de mise en œuvre et d'entretien de chacune des solutions le Conseil municipal prend la délibération suivante :

55/2010

<b>RENOVATION ET REMISE EN ETAT DE QUATRE COURTS DE TENNIS choix des entreprises</b>
--

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,  
Vu le Code des marchés publics et notamment les articles 26 et 28 relatifs aux procédures adaptées,  
Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 17 juin 2010,  
Vu qu'après ouverture des plis et examen des offres, les membres de la commission proposent de retenir les entreprises suivantes :

Pour le lot n°1 : Rénovation des courts 1 et 2 : Il a été proposé de retenir la solution de base à savoir la rénovation en béton poreux.

La proposition de la société LAQUET- 643 route de Beaurepaire- 26210 Lapeyrouse-Mornay est l'offre la plus avantageuse suivant les critères de jugement des offres pondérés pour un montant de 39 914,80 Euros HT soit 47 738,10 Euros TTC.

Pour le lot n°2 : Remise en état des courts 3 et 4 en béton poreux : Il a été proposé de retenir la proposition de la société LAQUET- 643 route de Beaurepaire- 26210 Lapeyrouse-Mornay qui est l'offre la plus avantageuse suivant les critères de jugement des offres pondérés pour un montant de 4 872,40 Euros HT soit 5 827,50 Euros TTC.  
Ainsi que l'option qui est l'entretien annuel des 2 courts pour un montant de 250 Euros HT soit 299 Euros TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré autorise par 11 voix pour Monsieur le Maire à signer le marché concernant les travaux de rénovation et remise en état des quatre courts de tennis pour :

le lot n°1 : Rénovation des courts 1 et 2 en béton poreux avec la société LAQUET pour un montant de 39 914,80 Euros HT soit 47 738,10 Euros TTC.

le lot n°2 : Remise en état des courts 3 et 4 en béton poreux avec la société LAQUET pour un montant de 4 872,40 Euros HT soit 5 827,50 Euros TTC.

Ainsi que l'option qui est l'entretien annuel des 2 courts pour un montant de 250 Euros HT soit 299 Euros TTC.  
Dit que l'opération sera imputée sur la ligne budgétaire 2128 du budget 2010.

Clôture de la séance à 20 H 28.

Prochain conseil municipal le 05 juillet 2010.

Affiché le :